



Etat des ressources génétiques forestières Sur l'île de Mayotte (France)

TOME 10 du rapport de la France

*Contribution au rapport de la FAO :
« Etat des ressources génétiques forestières dans le monde »*

Version de Janvier 2014



Rédaction du rapport et personne de référence

Collecte des données et rédaction du rapport :

Nom	Mission	Courrier électronique	Téléphone
Laurent MERCY	Directeur Agence de Mayotte	laurent.mercy@onf.fr	0269607118 0639691829
Julien TRIOLO	Responsable de la cellule écologie - Service Forêt et Milieux Naturel / DR Réunion	julien.triolo@onf.fr	0262 90 48 22 0692 34 52 83

Liste des abréviations :

CDL	Conservatoire du Littoral
CBNM	Conservatoire Botanique National de Mascarin
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
DAAF	Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DEAL	Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
DRA	Directive régionale d'aménagement
FAO	Food and agriculture organisation
ONF	Office national des forêts
PFNL	Produit forestier non ligneux
PNR	Parc national de la Réunion
RGF	Ressources génétiques forestières
UICN	Union mondiale pour la nature

Introduction

L'île de Mayotte est située dans le nord du canal du Mozambique entre le continent africain et la pointe nord de Madagascar. Ce département d'outre mer français fait partie géographiquement de l'archipel des Comores avec La Grande Comores, Mohéli et Anjouan. D'une superficie de 375 km², Mayotte est constituée de deux îles principales (Grande Terre et Petite Terre) et d'une vingtaine d'îlots de petite taille situés au cœur d'un vaste lagon. Elle est peu concernée par les épisodes cycloniques, permettant ainsi de constater la présence d'arbres de grande taille au sein des massifs forestiers.

Issu d'un volcanisme ancien, le relief de Mayotte est peu élevé (660 m) du fait d'une érosion intense mais avec de fortes pentes.

Du fait de sa situation géographique, la flore de Mayotte est très marquée par les apports du continent africain, des Comores et de Madagascar.

Ainsi, le taux d'endémicité stricte est faible mais le nombre d'espèces indigènes ou endémiques régionales rapporté à sa surface fait de Mayotte l'une des îles océaniques tropicales les plus riches au monde.

L'histoire de la forêt mahoraise est très fortement marquée par l'agriculture.

Ainsi, l'industrie sucrière en plein essor à la fin du XIX^{ème} a conduit à de nombreux défrichements et la plantation d'essences exotiques pour ses besoins en bois de feu. Du fait du déclin de cette industrie au début du XX^{ème} siècle, la forêt a repris ses droits sur une partie du territoire.

Un décret de 1930 instaure les « réserves forestières » sous statut foncier public sur les sommets et les plus fortes pentes pour préserver la ressource en eau et éviter l'érosion des sols ferrallitiques très sensibles à ces phénomènes érosifs qui ont conduit à la création de « padzas » (bad lands) sur environ 1350 ha.

Le reste du couvert arboré en dehors des « réserves forestières » est constitué, en majorité, de systèmes agroforestiers où la proportion d'essences forestières est très variable du fait de la mise en place d'essences fruitières.

1. Quelles sont les principales caractéristiques des forêts et des systèmes de gestion des ressources forestières dans le pays?

La majorité des forêts relictuelles se retrouve au sein de ces « réserves forestières » et dans les mangroves.

L'essentiel des peuplements forestiers de ces « réserves forestières » est constitué d'écosystèmes secondarisés, fortement marqués par la présence d'espèces exotiques (*Mangifera indica*, *Albizia lebbbeck*, *Litsea glutinosa*,...) maintenant naturalisées. Ces écosystèmes secondarisés renferment cependant des espèces indigènes qu'il convient de privilégier ou de renforcer lors des opérations de restauration écologique.

Ainsi, Pour une surface terrestre de 375 km², Mayotte compte 10792 ha de terrains présentant un couvert forestier¹ incluant les systèmes agroforestiers, soit un taux de boisement de 28,8 % . Ce taux semble très proche du taux moyen (29,6%) en métropole (Source : IFN). Mais, cette donnée brute ne permet pas de considérer le fort morcellement des forêts mahoraises et la particularité des systèmes agroforestiers.

Le véritable couvert boisé « naturel » est observé presque exclusivement au sein des réserves forestières et dans les mangroves, le reste des surfaces forestières étant disséminé sur toute l'île et constitué de peuplements très fragmentés et de parcelles agroforestières. Ce couvert boisé au sein des

¹ Donnée issue de la typologie forestière du Conseil général, intégrant les peuplements forestiers supérieurs à 5 m, les mangroves et les plantations

réserves forestières ne représente que 8% de la surface de Mayotte quand la partie boisée rassemblant les ripisylves, les très petits fragments forestiers observés hors réserves, les mangroves et les parcelles agroforestières à couvert fermé représentent 15% de la surface totale.

Le tableau suivant indique les surfaces respectives de chaque type de forêts à Mayotte :

Tableau 1 : caractéristiques des forêts et superficies

Principales caractéristiques des forêts	Superficie (Ha)	Détails caractéristiques
Forêts primaires	1741 ha	Les forêts naturelles s'étalent du littoral à 660 m d'altitude (forêts publiques + privées) Elles comprennent les mangroves, des forêts littorales, mésophiles et humides.
Forêts régénérées naturellement avec essences indigènes	3930 ha	Forêts secondarisées avec des essences indigènes et/ou naturalisées (<i>Mangifera indica</i>)
Forêts plantées (Reboisement) - Dont plantées avec essences indigènes - Dont plantées avec essences exotiques	440 ha <i>0</i> <i>440ha</i>	Les plantations en <i>Acacia mangium</i> utilisé pour lutter contre l'érosion représentent la plus grande surface de plantation (environ 300 ha). Les autres plantations ont été effectuées dans un but principal de production avec des essences exotiques majoritaires.

La carte suivante détaille la typologie forestière de Mayotte.

TPOLOGIE DES ESPACES A DOMINANTE BOISEE DE MAYOTTE



- Eau libre marine ou non marine
- Mangrove (h ≤ 3m)
- Mangrove (3m < h ≤ 6m)
- Mangrove (6m < h ≤ 10m)
- Mangrove (h > 10m)
- Plage, falaise ou rochers littoraux
- Tanne et mangrove supralittorale
- Sol nu sur padza
- Prairie sur padza
- Fougeraie sur padza
- Buisson sur padza (< 1.5m)
- Végétation basse (< 1.5m) ou arbustive claire
- Végétation basse (< 1.5m) en réserve forestière

- Zone arbustive ou arborée très claire
- Espace boisé hétérogène (5 m < h < 10m)
- Espace boisé (5m < h < 10m)
- Peuplement forestier hétérogène (h ≥ 10m)
- Peuplement forestier (h ≥ 10m)
- Peuplement homogène en Acacia mangium
- Plantation en autre(s) essence(s)
- Tache de peuplement enligné effondré
- Espace bâti
- Autre espace urbain ou artificialisé
- Carrière, chantier ou décharge
- Hors zone d'étude
- Récifs

- Peuplement enligné partiellement effondré
- Limite des réserves forestières
- Route principale
- Réseau secondaire
- Cours d'eau temporaires
- Cours d'eau semi-pérennes
- Cours d'eau pérennes
- Sommets principaux



Projection UTM WGS1984 Zone 38 Sud
 0 750 1 500 3 000 4 500 6 000 Mètres

Financement : Fonds Européen de Développement (9ème FED)
 Données sources : Image Spot 5 (30/06/2005), BD ortho® IGN (2008), Modèles numérique de terrain et d'élévation issus de l'acquisition Lidar IGN (2008)
 Conception originelle : UMR TETIS - "Territoires, Environnement, Télédétection et Information Spatiale" - AgroParis Tech-Cemagref-CIRAD, 2010.
 Modifications et compléments cartographiques : Services Ressources Forestières - Direction de l'Agriculture, des Ressources Terrestres et Maritimes, Conseil Général de Mayotte, Juin 2011.



2. Quels sont les types de propriétés forestières dans le pays ?

La mise en place dès 1930 d'une réglementation protectrice reconduite par des codes forestiers malgache puis comorien a institué des zones réservées (« Réserves Forestières ») sous statut public en vue de préserver la ressource en eau et lutter contre l'érosion sur les monts et crêtes et sur les pentes les plus fortes.

Les mangroves sont majoritairement sous statut public (Domaine public maritime).

Ce statut public est complété par les propriétés gérées par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (Domaine propre ou affecté)

La propriété privée est très mal connue du fait des problématiques foncières liées aux occupations coutumières des terrains de la Collectivité départementale et aux indivisions.

Tableau 2 : Type de propriété des forêts et superficies

Type de propriété	Superficie (ha)	Remarques
Publique (dont forêts relevant du régime forestier)	7567 ha	Cette surface correspond à l'ensemble des propriétés publiques relevant du régime forestier, du Conservatoire du Littoral et de la Réserve Naturelle Nationale de l'îlot MBouzi
Privée	3000 à 6000 ha	Surface approximative comprenant des peuplements forestiers et agroforestiers

Le tableau suivant donne le détail de la surface des différents types de forêts naturelles dans les différents types de statut public foncier présents à Mayotte:

Tableau 3 : surface des forêts naturelles présentes dans les différents statuts fonciers publics

	Forêt publique relevant du régime forestier	Terrains du Conservatoire du littoral
	Surface (ha)	Surface (ha)
Mangrove	98	520
Formations littorales		354
Forêt mésophile	84	
Forêt humide	685	
Total	867	874

3. Quelles tendances ont été observées ces dix dernières années dans la conservation et la gestion des forêts? Quels sont les principaux mobiles?

L'évolution importante de la démographie, liée essentiellement à l'immigration clandestine, conduit à une densité de population comparable à celle de l'Ile de France (plus de 500 habitants au km²). Pour faire face aux besoins alimentaires, cette population pratique une agriculture vivrière associée à la fabrication de charbon de bois consommant beaucoup d'espaces et entraînant des défrichements de l'ordre de 150 ha par an (très difficile à évaluer car les pratiques agricoles ou agroforestières tendent à faire disparaître le couvert de façon insidieuse).

Les services de l'Etat ont mené une lutte active contre la fabrication illégale de charbon de bois qui a marqué un coup d'arrêt à cette production.

En revanche, malgré toutes les actions menées, les défrichements pour des raisons agricoles se poursuivent, essentiellement sur des terrains privés ou publics hors régime forestier.

La gestion forestière publique, faute de financement suffisant et à la hauteur des enjeux, s'est concentrée principalement sur deux axes :

- Préservation de l'intégrité foncière des propriétés relevant du régime forestier
 - Entretien des limites
 - Régularisation des occupations par le biais de concessions associées à des cahiers des charges encadrant strictement les pratiques agroforestières
- Poursuite des plantations sur les zones dégradées (padza)

La situation n'est pas satisfaisante car les aires protégées se cantonnent à la RNN de l'îlot MBOUZI et les forêts naturelles ne bénéficient pas d'un statut de protection fort permettant à la fois un renforcement de la surveillance et des mesures de gestion et de conservation adaptées.

Cependant, des travaux d'inventaires ont été lancés en 2013 par la DEAL sur la faune, la flore et sur la cartographie des habitats.

Les Orientations Forestières du Département de Mayotte, définissant la politique forestière de l'Etat et les principales orientations de gestion ont été validées au plan local en janvier 2014.

Elles ont permis d'identifier les enjeux et les mesures à mettre en œuvre :

- Conservation des milieux naturels
- Accueil du public
- Production modérée de bois
- Insertion sociale
- Sensibilisation du public
- Amélioration de la gouvernance
- Mise en place de programmes de recherche

Ces orientations vont permettre la rédaction de plans de gestion plus détaillés à l'échelle des unités stationnelles et des habitats en fonction des enjeux localisés et de conduire une réflexion sur la mise en place d'un réseau d'aires protégées.

L'arrivée des crédits européens dès 2014 va permettre de mettre en œuvre des actions de restauration écologique et la rédaction des plans de gestion.

4. Quel rôle joue les ressources génétiques forestières dans la satisfaction des besoins actuels en produits forestiers dans le pays?

L'utilisation traditionnelle de bois de feu est très importante mais difficilement quantifiable car faisant l'objet d'une exploitation principalement illégale (sans doute de l'ordre de 15 000 à 20 000 tonnes par an).

Le charbon de bois est aussi très prisé avec une consommation de l'ordre de 1500 tonnes par an : la lutte contre le charbonnage illégal a conduit à une augmentation sensible des importations. Une filière charbon de bois existe à Mayotte mais reste très artisanale (de l'ordre de 200 tonnes par an) en utilisant principalement des déchets verts issus d'opération d'urbanisme. Cette filière devrait se développer dans l'avenir avec la mise en place d'une plateforme de recyclage centralisée des déchets verts et le développement de l'exploitation forestière.

Les plantations effectuées dans un but de production ne sont pas encore arrivées à maturité et la production de bois d'œuvre par la seule scierie appartenant au Conseil général est marginale (quelques dizaines de m³ par an). La capacité de sciage est de l'ordre de 2000 à 3000 m³ : les plantations et l'exploitation de bois dans le cadre de travaux de restauration écologique devrait permettre de satisfaire la demande en bois de menuiserie et ébénisterie.

L'utilisation de certaines essences forestières exotiques (*Litsea glutinosa*, *Spathodea campanulata*) pour le fourrage destiné à l'alimentation du bétail en saison sèche est une pratique courante mais difficilement quantifiable car les filières ne sont pas organisées voire clandestines.

La pharmacopée traditionnelle utilisent 127 espèces dont 8 sont rares ou menacées. Toutefois, ces plantes ont été très peu étudiées au plan scientifique et les savoirs traditionnels se perdent.

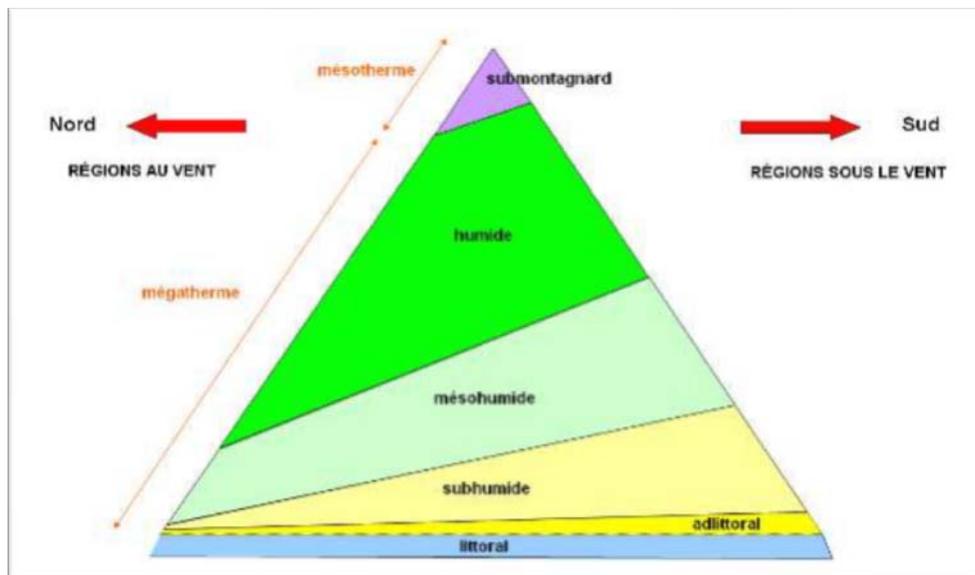
Chapitre 1: Etat actuel des ressources génétiques forestières

1.1. Liste des principaux écosystèmes forestiers et des principales espèces d'arbres

A Mayotte, la zonation altitudinale théorique se compose de 5 étages de végétation :

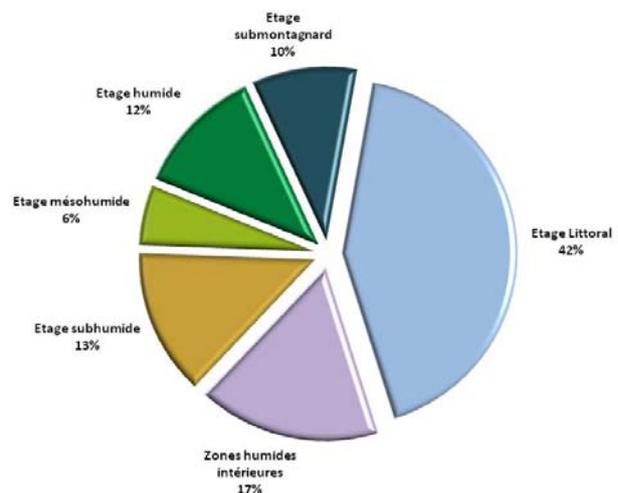
- La zone littorale, correspondant à l'étage supralittoral et à l'étage médiolittoral pour ce qui concerne la végétation vasculaire ;
- La zone subhumide, mégatherme à tendance semi-xérophile (pluviosité inférieure à 1300 mm), limitée pour ainsi dire aux terres basses des régions sous le vent ; on peut y distinguer une frange côtière plus sèche à caractère adlittoral ;
- La zone mésohumide, mégatherme, intermédiaire entre la zone humide et subhumide et dont les limites altitudinales fluctuent considérablement en fonction des influences mésoclimatiques du relief secondaire. Sur le versant au vent, cette zone s'abaisse jusqu'au domaine littoral.
- La zone humide, mégatherme, de ± 300 à 550-600 m sur le versant sous le vent, mais descendant nettement plus bas sur le versant au vent ; la pluviosité annuelle y est probablement supérieure à 1 600 mm.
- La zone submontagnarde, à caractère néphéliophile et mésotherme, limitée aux crêtes du Bénara et du Mtsapéré, au-dessus de 550-600 m ; cette zone correspondrait grosso modo à un étage montagnard abaissé en raison des conditions d'insularité, avec des pluviosités annuelles supérieures à 2 000 mm, mais surtout à une nébulosité importante et régulière

Zonation altitudinale théorique de la végétation de Mayotte (CBNM, Boulet 2005)



Un important travail de recensement des habitats naturels a permis d'individualiser 6 principaux habitats et 125 postes dont 34 se rencontrent dans les milieux forestiers (R. Fadul, 2011). La typologie des habitats naturels et semi-naturels observée à Mayotte se distingue en fonction du gradient altimétrique, de la pluviosité, de l'exposition aux vents dominants et au substrat géologique. Les habitats et les postes se répartissent comme suit :

- Habitats de la zone du littoral : 53 postes,
- Habitats des zones humides intérieures : 21 postes,
- Habitats de la zone subhumide : 17 postes,
- Habitats de la zone mésohumide : 7 postes,
- Habitats de la zone humide : 15 postes,
- Habitats zone submontagnarde : 12 postes.



Une étude conduite par le consortium Agrifor et commandée par le Conseil général en 2010 a permis de déterminer une typologie forestière à partir de l'utilisation de données Lidar.

Tableau 4 : typologie forestière

Postes typologiques	Surface (ha)
Mangrove (hauteur moyenne inférieure ou égale à 3 m)	291
Mangrove (hauteur moyenne comprise entre 3 et 6 m)	182
Mangrove (hauteur moyenne comprise entre 6 et 10 m)	131
Mangrove (hauteur moyenne supérieure à 10 m)	32
Tanne et mangrove supralittorale	89
Sol nu sur padza	108
Prairie sur padza	570
Fougeraie sur padza	266
Buisson sur padza (hauteur moyenne inférieure à 1,5 m)	161
Peuplement homogène en <i>Acacia mangium</i>	282
Plantation en autre(s) essence(s)	70
Végétation basse (hauteur moyenne inférieure à 1,5 m) ou arbustive claire (hors réserve forestière)	17725
Végétation basse (hauteur moyenne inférieure à 1,5 m) en réserve forestière	483
Zone arbustive ou arborée très claire	4050
Espace boisé (hauteur moyenne comprise entre 5 et 10 m)	6387
Espace boisé (hauteur moyenne supérieure à 10 m)	2726
Peuplement de réserve forestière ou contigu (hauteur moyenne comprise entre 5 et 10 m) à hétérog	106
Peuplement de réserve forestière ou contigu (hauteur moyenne supérieure à 10 m) à hétérogénéité	496
Tache de peuplement enliané effondré	64

1.2. Listes d'arbres et autres plantes forestières prioritaires

Les Orientations Forestières du Département de Mayotte ont établi une liste des essences objectifs ou secondaires par étage bioclimatique sans viser l'hexaustivité.

Tableau 5 : essences objectifs par étage bioclimatique et par enjeu

Enjeu	Types de formation forestière	Etage préférentiel ou indicatif	Essences objectifs et secondaires		
Enjeu biodiversité fort	Forêts naturelles : submontagnardes, humides et mésophiles y compris ripisylves.	submontagnarde	<i>Buxus madagascariensis</i> <i>Cassipourea ovata</i> <i>Cussonia spicata</i>	<i>Erythroxylum elegans</i> , <i>Malleastrum depauperatum</i> <i>Nuxia pseudodentata</i> <i>Olax mayottensis</i>	<i>Olea capensis</i> <i>pyrostria anjouanensis</i> <i>Rapanea comorensis</i> <i>Syzygium cordatum</i>
		humide	<i>Allangium salvifolium</i> <i>Anthostema madagascariensis</i> <i>Aphloia theiformis</i> <i>Apodytes dimidiata</i> <i>Brexia madagascariensis</i> <i>Broussonetia greveana</i> <i>Comorenthus obconucus</i> <i>Cynometra floretii</i> <i>Dicoryphe platyphylla</i>	<i>Grisollea myriantha</i> <i>Macphersonia gracilis</i> <i>Noronhia cochleata</i> <i>Nuxia pseudodentata</i> <i>Ocotea comoriensis</i> <i>Olea capensis</i> <i>Ouratea humblotii</i> <i>Phyllarthron comorensis</i> <i>Polyscias mayottensis</i>	<i>Ravensara areolata</i> <i>Rheedia anjouanensis</i> <i>Scolopia coriacea</i> <i>Sorondeia madagascariensis</i> <i>Syzygium guineense</i> <i>Tabernaemontana coffeoides</i> , <i>Tambourissa leptophylla</i> <i>Trophis montana</i>
		mésophile	<i>Albizia glaberrima</i> <i>Aphloia theiformis</i> <i>Apodytes dimidiata</i> <i>Broussonetia greveana</i> <i>Commiphora arafy</i> <i>Dicoryphe platyphylla</i> <i>Chrysophyllum boivinianum</i> <i>Nesorgordonia suzannae</i>	<i>Erythroxylum corymbosum</i> <i>Ficus sycamoros</i> <i>Grisollea myriantha</i> <i>Labramia mayottensis</i> <i>Macaranga boutonoides</i> <i>Macphersonia gracilis</i> <i>Mangifera indica</i> <i>Filicium decipiens</i>	<i>Mimusops comoriensis</i> <i>Poupartia gummifera</i> <i>Scolopia maoulida</i> <i>madagascariensis</i>

Enjeu	Types de formation forestière	Etage préférentiel ou indicatif	Essences objectifs et secondaires		
	Forêts naturelles subhumides, alluviales, adlittorale, supralittorales, médiolittorales et mangroves	subhumide	<i>Borassus aethiopum</i> <i>Carpodiptera africana</i> <i>Commiphora arafy</i> <i>Diospiros comorensis</i> <i>Diospyros natalansis</i> <i>Erythroxyllum lanceum</i> <i>Erythroxyllum platycladum</i>	<i>Ficus sycomorus</i> <i>Hyphaene coriacea</i> <i>Mimusops comoriensis</i> <i>Ochna ciliata</i> <i>Phoenix reclinata</i> <i>Phyllantron comorensis</i> <i>Polyscias mayottensis</i> <i>Poupartia gummifera</i>	<i>Sterculia madagascariensis</i> <i>Strychnos spinosa</i> <i>Strychnos mitis</i> <i>Tamarindus indicas</i> <i>Terminalia ulexoides</i> <i>Ximania caffra</i>
		adlittorale	<i>Mimusops coriacea</i> , <i>Adansonia digitata</i> , <i>Calophyllum inophyllum</i> <i>Cremspura tritiffllora</i>	<i>Mimusops comoriensis</i> <i>Phyllartron comorensis</i> <i>Sterculia foetida</i> , <i>Sterculia madagascariensis</i>	<i>Sterculia madagascariensis</i> <i>Turraea virens</i>
		littorale et arrière mangrove	<i>Adansonia digitata</i> <i>Adansonia madagascariensis</i> <i>Avicennia marina</i> <i>Barringtonia asiatica</i> <i>Calophyllum inophyllum</i> <i>Erythrina fusca</i> <i>Turraea virens</i>	<i>Erythrina madagascariensis</i> <i>Grewia glandulosa</i> <i>Heritiera littoralis</i> <i>Hibiscus tiliaceus</i> <i>Mimusops comorensis</i> <i>Mimusops coriacea</i>	<i>Raphia farinifera</i> <i>Terminalia catappa</i> <i>Xylocarpus granatum</i> <i>Xylocarpus molluccensis</i> <i>Calophyllum inophyllum</i> <i>Grewia glandulosa</i> <i>Thespesia populnea</i> <i>Thespesia populnoïdes</i> <i>Cordia subcordata</i>
		mangrove	<i>Avicennia marina</i> <i>Bruguiera gymnorrhiza</i> <i>Ceriops tagal</i> <i>Lumnitzera racemosa</i>	<i>Pemphis acidula</i> <i>Rhizophora mucronata</i> <i>Sonneratia alba</i>	
Enjeu biodiversité moyen à ordinaire	Forêts secondarisées à forte résilience naturelle	humide, mésophile, subhumide adlittorale et littorale	Même liste que dans objectifs déterminant « enjeu de biodiversité fort » avec possibilité d'utilisation d'essences exotiques présentes en tant qu'essences auxiliaires à la conduite de travaux de réhabilitation écologique		
Protection (physique ou paysagère) et production	Forêts secondarisées faiblement résilientes	mésophile, subhumide adlittorale et littorale		Même liste que dans objectifs déterminant « enjeu de biodiversité ordinaire à fort avec possibilité de choix en essences exotiques non envahissantes en tant qu'essences objectifs	
		Protection	mésophile	<i>Adenathera pavonina</i> <i>Albizia lebbeck</i> <i>Albizia glaberrima</i> <i>Allangium salvifolium</i> <i>Apodytes dimidiata</i> <i>Broussonetia greveana</i>	<i>Calophyllum inophyllum</i> <i>Macaranga boutonoides</i> <i>Noronhia cochleata</i>
	ibhumide		<i>Acacia mangium</i> <i>Albizia glaberrima</i> <i>Albizia lebbeck</i> <i>Anacardium occidentale</i>	<i>Broussonetia greveana</i> <i>Calophyllum inophyllum</i> <i>Erythroxyllum platycladum</i> <i>Eucalyptus citriodora</i> <i>Mimusops comorensis</i>	<i>Nuxia pseudodontata</i> <i>Phoenix reclinata</i> , <i>Sterculia foetida</i> <i>Pterocarpus indica</i> <i>Mimusops coriacea</i>
	Boisements et Reboisements	Production	mésophile	<i>Adenathera pavonina</i> <i>Anthostéma madagascariensis</i> <i>Apodytes dimidiata</i> <i>Artocarpus heterophyllus</i> <i>Broussonetia greveana</i> <i>Calophyllum inophyllum</i> <i>Chrysophyllum boinianum</i> <i>Comoranthus obconucus</i> <i>Eucalyptus citronada</i>	<i>Filicium decipiens</i> <i>Grisollea myrianthea</i> <i>Litsea glutinosa</i> <i>Mangifera indica</i> <i>Mimusops comorensis 1 et 2 (Natte blanc)</i> <i>Olea capensis</i> , <i>Phyllartron comorensis</i> <i>Ravensara areolata</i> <i>Rheedia anjouanensis</i> <i>Scolopia coriacea</i>
ibhumide			<i>Albizia glaberrima</i> <i>Apodytes dimidiata</i> <i>Broussonetia greveana</i> <i>Calophyllum inophyllum</i>	<i>Eucalyptus citronada</i> <i>Litsea glutinosa</i> <i>Mimusops comorensis 1 et 2 (Natte blanc)</i> <i>Phyllantron comorensis</i>	<i>Terminalia catappa</i> <i>Tamarindus indica</i>

1.3. Quelles sont les principales espèces d'arbres et autres plantes forestières gérées pour une utilisation humaine dans le pays?

Tableau 6 : Utilisation des principales espèces d'arbres forestiers.

Famille	nom	statut	Intérêt bois	Energie (incomplet)	Alimentaire (incomplet)	Usages traditionnel (incomplet)
Fabaceae	<i>Acacia auriculiformis</i> A. Cunn. ex Benth.	Exotique (introduit)		X		
Fabaceae	<i>Acacia mangium</i> Willd.	Exotique (introduit)		X		
Malvaceae	<i>Adansonia digitata</i> L.	Indigène			X	X
Malvaceae	<i>Adansonia madagascariensis</i> Baill.	Indigène			X	X
Fabaceae	<i>Albizia lebbek</i> (L.) Benth.	Exotique (introduit)	X			
Fabaceae	<i>Albizia saman</i> (Jacq.) F. Muell.	Exotique (introduit)	X			
Euphorbiaceae	<i>Aleurites moluccanus</i> (L.) Willd.	Exotique (introduit)			X	X
Euphorbiaceae	<i>Amyrea sambiranensis</i> Leandri	Indigène				
Anacardiaceae	<i>Anacardium occidentale</i> L.	Exotique (introduit)	X	X	X	
Gentianaceae	<i>Anthocleista grandiflora</i> Gilg	Indigène	X			
Aphloiaceae	<i>Aphloia theiformis</i> (Vahl) Benn.	Indigène	X	X	X	
Icacinaceae	<i>Apodytes dimidiata</i> E. Mey. ex Arn.	Indigène	X			
Arecaceae	<i>Areca catechu</i> L.	Exotique (introduit)			X	
Moraceae	<i>Artocarpus altilis</i> (Parkinson) Fosberg	Exotique (introduit)	X	X	X	
Moraceae	<i>Artocarpus heterophyllus</i> Lam.	Exotique (introduit)	X		X	
Clusiaceae	<i>Calophyllum inophyllum</i> L.	Indigène		X		
Apocynaceae	<i>Carissa spinarum</i> L.	Indigène				X
Malvaceae	<i>Carpodiptera africana</i> Mast.	Indigène				
Celastraceae	<i>Cassine anjouanensis</i> (H. Perrier) LoBr.-Callen	Indigène	X			
Casuarinaceae	<i>Casuarina equisetifolia</i> L.	Exotique (introduit)	X	X		
Malvaceae	<i>Ceiba pentandra</i> (L.) Gaertn.	Exotique (introduit)	X			
Sapotaceae	<i>Chrysophyllum boivinianum</i> (Pierre) Baehni	Indigène	X			
Lauraceae	<i>Cinnamomum verum</i> J. Presl	Exotique (introduit)			X	
Rutaceae	<i>Citrus aurantiifolia</i> (Christm.) Swingle	Exotique (introduit)			X	
Arecaceae	<i>Cocos nucifera</i> L.	Exotique (introduit)		X	X	
Boraginaceae	<i>Cordia myxa</i> L.	Exotique (introduit)		X		
Cycadaceae	<i>Cycas thouarsii</i> R. Br. ex Gaudich.	Indigène			X	
Ebenaceae	<i>Diospyros comorensis</i> Hiern	Indigène	X			
Fabaceae	<i>Entada polystachya</i> (L.) DC.	Indigène		X		

Myrtaceae	<i>Eugenia comorensis</i> H. Perrier	Indigène	X			
Moraceae	<i>Ficus antandronarum</i> (H. Perrier) C.C. Berg subsp. <i>bernardii</i> C.C. Berg	Indigène		X		
Sapindaceae	<i>Filicium decipiens</i> (Wight et Arn.) Thwaites	Indigène	X			
Icacinaceae	<i>Grisollea myrianthea</i> Baill.	Indigène	X	X		
Fabaceae	<i>Hibiscus tiliaceus</i> L.	Indigène	X	X		
Meliaceae	<i>Khaya madagascariensis</i> Jum. et H. Perrier	Indigène	X			
Meliaceae	<i>Khaya senegalensis</i> (Desr.) A. Juss.	Exotique (introduit)	X			
Sapotaceae	<i>Labramia mayottensis</i> Labat, Pignal et O. Pascal	Indigène	X			
Rhamnaceae	<i>Lasiodiscus pervillei</i> Baill.	Indigène	X			
Rhamnaceae	<i>Lasiodiscus pervillei</i> Baill. subsp. <i>pervillei</i>	Indigène	X			
Lauraceae	<i>Litsea glutinosa</i> (Lour.) C. Rob.	Exotique (introduit)				X
Euphorbiaceae	<i>Macaranga boutonoides</i> Baill.	Indigène	X			X
Anacardiaceae	<i>Mangifera indica</i> L.	Exotique (introduit)	X	X	X	
Meliaceae	<i>Melia azedarach</i> L.	Exotique (introduit)	X	X		
Sapotaceae	<i>Mimusops comorensis</i> Engl.	Indigène	X			
Celastraceae	<i>Mystroxyloa aethiopicum</i> (Thunb.) Loes	Indigène	X			
Malvaceae	<i>Nesogordonia suzannae</i> Labat, Munzinger, O. Pascal	Indigène	X			
Scrophulariaceae	<i>Nuxia pseudodontata</i> Gilg	Indigène	X			
Lauraceae	<i>Ocotea comoriensis</i> Kosterm.	Indigène	X			
Olacaceae	<i>Olax dissitiflora</i> Oliv.	Indigène				
Bignoniaceae	<i>Ophiocolea comorensis</i> H. Perrier	Indigène	X			
Fabaceae	<i>Pterocarpus indicus</i> Willd.	Exotique (introduit)	X	X		
Myrsinaceae	<i>Rapanea comorensis</i> Mez	Indigène	X			
Clusiaceae	<i>Rheedia anjouanensis</i> H. Perrier	Indigène	X			X
Fabaceae	<i>Senna siamea</i> (Lam.) H.S. Irwin et Barneby	Exotique (introduit)	X			
Moraceae	<i>Streblus mauritianus</i> Blume	Indigène				X
Loganiaceae	<i>Strychnos mitis</i> S. Moore	Indigène	X			
Loganiaceae	<i>Strychnos spinosa</i> Lam.	Indigène			X	
Myrtaceae	<i>Syzygium aromaticum</i> (L.) Merr. et L.M. Perry	Exotique (introduit)			X	
Myrtaceae	<i>Syzygium cumini</i> (L.) Skeels	Exotique (introduit)			X	
Myrtaceae	<i>Syzygium jambos</i> (L.) Alston	Exotique (introduit)	X	X	X	
Myrtaceae	<i>Syzygium malaccense</i> (L.) Merr. et L.M. Perry	Exotique (introduit)			X	
Monimiaceae	<i>Tambourissa leptophylla</i> (Tul.) A. DC.	Indigène	X			
Combretaceae	<i>Terminalia catappa</i> L.	Indigène	X	X		
Cannabaceae	<i>Trema orientalis</i> (L.) Blume	Indigène	X	X		

1.4. Quelles sont les principales espèces d'arbres et autres plantes forestières gérées ou reconnues pour services environnementaux dans le pays ?

En dehors des données générales sur les services environnementaux rendus par les écosystèmes forestiers (eau, sol, climat, paysage, carbone), il n'existe pas d'étude spécifique sur le sujet à Mayotte.

Cependant, et paradoxalement, des espèces exotiques considérées comme envahissantes ont rendu des services environnementaux indéniables.

Il s'agit des espèces suivantes :

- *Acacia mangium* : espèce utilisée dans le cadre de reboisement des padzas (bad lands) sur plusieurs centaines d'ha et qui a permis d'enrayer l'érosion et de reconstituer une ambiance forestière propice à des actions de restauration écologique.
- *Mangifera indica* et *Albizzia lebbek* : ces deux espèces plantées pour satisfaire les besoins de l'industrie sucrière constituent l'architecture principale des forêts secondarisées sur plusieurs milliers d'ha

1.3. Liste des arbres endémiques

La proximité de Mayotte avec les autres îles (Comores et Madagascar) a permis l'installation d'espèces de ces pays sans qu'une spéciation n'ait eu lieu comme à La Réunion.

Sur la liste suivante établie à partir de l'index de la flore du Conservatoire Botanique National de Mascarin et des travaux O.Pascal (2002), seuls 17 espèces seraient endémiques de Mayotte, les autres sont endémiques de la région.

Tableau 7 : liste des arbres indigènes et endémiques

Famille	nom	nom commun	statut cultivée	distribution mondiale	endémicité	indice rareté
Malvaceae	<i>Adansonia madagascariensis</i> Baill.	Mbouyou	Indigène	W Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	E
Cornaceae	<i>Alangium salviifolium</i> (L. f.) Wangerin subsp. <i>decapetalum</i> (Lam.) Wangerin	Mgiligi	Indigène	Madag., Comores (Ma, Mo)	Madagascar, Comores	AC
Sapindaceae	<i>Allophylus bicruris</i> Radlk.	Shiratra	Indigène	Madag., Comores (An, Ma, Mo)	Madagascar, Comores	PC
Sapindaceae	<i>Allophylus comorensis</i> Capuron		Indigène	Comores (An, Mo, Ma)	Comores	PC
Euphorbiaceae	<i>Amyrea sambiranensis</i> Leandri		Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	RR
Euphorbiaceae	<i>Anthostema madagascariense</i> Baill.	Maroudity	Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	AR
Phyllanthaceae	<i>Antidesma madagascariense</i> Lam.	Poussoha Bole	Indigène	? Madag., Comores, Mascar. (B, M)	Madagascar, Comores, Mascareignes	R
Euphorbiaceae	<i>Argomuellera trewioides</i> (Baill.) Pax et K. Hoffm.	Sary kafe	Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	AC
Fabaceae	<i>Bauhinia hildebrandtii</i> Vatke		Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	R
Moraceae	<i>Broussonetia greveana</i> (Baill.) C.C. Berg	Mlandrema	Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	AC
Clusiaceae	<i>Calophyllum comorense</i> H. Perrier		Indigène	Comores (GC, Ma)	Comores	RR
Clusiaceae	<i>Calophyllum recedens</i> Jum. et H. Perrier	Mtondro ndzia	Indigène	Madag., Comores	GC	RR
Celastraceae	<i>Cassine anjouanensis</i> (H. Perrier) LoBr.-Callen		Indigène	Comores	Comores	PC
Euphorbiaceae	<i>Cephalocroton leucocephalus</i> (Baill.) Müll.Arg.	Tandri ndjeu	Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	C
Oleaceae	<i>Chionanthus cordifolius</i> Labat, Pignal et O. Pascal		Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	RR
Oleaceae	<i>Chionanthus insularis</i> Labat, Pignal et O. Pascal	N'driali mendje	Indigène	Comores (GC, Ma)	Comores	RR
Sapotaceae	<i>Chrysophyllum boivinianum</i> (Pierre) Baehni		Indigène	Madag., Comores (An, GC, Ma)	Madagascar, Comores	PC

Oleaceae	<i>Comoranthus obconicus</i> Knobl.	Tahila	Indigène	? Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	PC
Cyatheaceae	<i>Cyathea cf. hildebrandtii</i> Kuhn		Indigène	Madag., Comores (An)	Madagascar, Comores	E
Fabaceae	<i>Cynometra floretii</i> Labat et O. Pascal	Sari soaravo			Mayotte	RR
Hamamelidaceae	<i>Dicoryphe platyphylla</i> Tul.	Mri trele	Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	PC
Ebenaceae	<i>Diospyros comorensis</i> Hiern	Muho ngojo wa gini	Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	PC
Malvaceae	<i>Dombeya viburniflora</i> Bojer	Sary bwaru	Indigène	Comores (An, Ma, Mo), ? Madag.	Comores	(E)
Sapindaceae	<i>Doratoxylon chouxii</i> Capuron		Indigène	Madag., Comores (An?, Ma)	Madagascar, Comores	PC
Ruscaceae	<i>Dracaena reflexa</i> Lam.	Moutsanga	Indigène	Madag., Comores, Seych. (Aldabra), Mascar. (B, M, Ro)	Madagascar, Comores, Seychelles, Mascareignes	C
Ruscaceae	<i>Dracaena xiphophylla</i> Baker	Moutsanga	Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	PC
Euphorbiaceae	<i>Drypetes comorensis</i> (Baill.) Pax et K. Hoffm.	Sari muhu malandy	Indigène	Comores	Comores	RR
Euphorbiaceae	<i>Drypetes darcyana</i> McPherson	M'radra	Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	RR
Euphorbiaceae	<i>Drypetes madagascariensis</i> (Lam.) Humbert et Leandri	M'radra	Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	R
Euphorbiaceae	<i>Drypetes perrieri</i> Leandri		Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	RR
Arecaceae	<i>Dypsis humblotiana</i> (Baill.) Beentje et J. Dransf.	Sari mvovo	Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	AR
Arecaceae	<i>Dypsis lanceolata</i> (Becc.) Beentje et J. Dransf.	Sari mvovo	Indigène	Comores	Comores	AC
Fabaceae	<i>Erythrina madagascariensis</i> Du Puy et Labat		Indigène	N et W Madag., Comores	Madagascar, Comores	RR
Salicaceae	<i>Erythrospermum sifarii</i> Hul, Labat et O. Pascal		Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	AR
Myrtaceae	<i>Eugenia anjouanensis</i> H. Perrier		Indigène	Comores (An, Ma)	Comores	R
Myrtaceae	<i>Eugenia comorensis</i> H. Perrier		Indigène	Comores (Ma, Mo)	Comores	R
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia physoclada</i> Boiss.		Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	AR
Moraceae	<i>Ficus antandronarum</i> (H. Perrier) C.C. Berg		Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	PC
Moraceae	<i>Ficus antandronarum</i> (H. Perrier) C.C. Berg subsp. <i>bernardii</i> C.C. Berg	Mzingara	Indigène	Comores	Comores	PC
Moraceae	<i>Ficus assimilis</i> Baker	Mtsohakofu maji	Indigène	Madag., Comores (An, Ma)	Madagascar, Comores	AR

Moraceae	<i>Ficus bojeri</i> Baker	Mtsohakofu maji	Indigène	Madag., Comores, Seych.	Madagascar, Seychelles, Comores	PC
Moraceae	<i>Ficus karthalsensis</i> C.C. Berg		Indigène	Comores (GC, Ma)	Comores	E
Moraceae	<i>Ficus marmorata</i> Bojer ex Baker		Indigène	Madag., Juan de Nova, Europa, Comores (Ma)	Madagascar, Iles éparses Comores	AR
Araliaceae	<i>Gastonia duplicata</i> Thouars ex Baill.		Indigène	Madag., Comores	Madagascar, ComoresGC	AC
Malvaceae	<i>Grewia cuneifolia</i> Juss.	(sary) Mtsoakofu ntiti	Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	PC
Malvaceae	<i>Grewia mayottensis</i> Baill.		Indigène	Comores (Ma), ? Madag.	Mayotte	AR
Malvaceae	<i>Grewia picta</i> Baill.	Misely titi	Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	AR
Icacinaceae	<i>Grisollea myrianthea</i> Baill.		Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	CC
Meliaceae	<i>Khaya madagascariensis</i> Jum. et H. Perrier		Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	E
Sapotaceae	<i>Labramia mayottensis</i> Labat, Pignal et O. Pascal		Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	R
Rhamnaceae	<i>Lasiodiscus pervillei</i> Baill. subsp. <i>pervillei</i>		Indigène	Zanzibar, Madag., Comores	Madagascar, Comores, Zanzibar	R
Vitaceae	<i>Leea spinea</i> Desc.	Sadrakidraki vavi	Indigène	Endémique Madagascar et archipel des Comores	Madagascar, Comores	R
Euphorbiaceae	<i>Lingelsheimia ambigua</i> (Leandri) Radcl.-Sm.		Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	AR
Fabaceae	<i>Lonchocarpus madagascariensis</i> (Vatke) Polhill		Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	AR
Euphorbiaceae	<i>Macaranga boutonoides</i> Baill.	Mratra, M'kagnami	Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	AC
Euphorbiaceae	<i>Margaritaria anomala</i> (Baill.) Fosberg		Indigène	Madag., Comores, Seych. cor., Mascari. (M)	Madagascar, Seychelles, Comores, Mascareignes	RR
Sapotaceae	<i>Mimusops comorensis</i> Engl.	Mavouhou	Indigène	Comores (An, GC, Ma)	Comores	AC
Sapotaceae	<i>Mimusops coriacea</i> (A. DC.) Miq.	Kagnarou	Indigène	Madag., Comores (An, Ma) ; introd. et nat. ailleurs rég. trop.	Madagascar, Comores	PC
Malvaceae	<i>Nesogordonia suzannae</i> Labat, Munzinger, O. Pascal		Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	RR
Oleaceae	<i>Noronhia cochleata</i> Labat, Pignal, O. Pascal	Mchelele	Indigène	Mayotte	Mayotte	AR
Oleaceae	<i>Noronhia comorensis</i> S. Moore		Indigène	Comores (An, Ma)	Comores	AR

Scrophulariaceae	<i>Nuxia pseudodontata</i> Gilg	Mwaha	Indigène	Comores (An, GC, Ma)	Comores	AC
Ochnaceae	<i>Ochna ciliata</i> Lam.	Koundrakoundra	Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	AC
Lauraceae	<i>Ocotea comoriensis</i> Kosterm.		Indigène	Comores (An, GC, Ma)	Comores	PC
Myrsinaceae	<i>Oncostemum ankifiense</i> Mez		Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	RR
Myrsinaceae	<i>Oncostemum racemiferum</i> Mez		Indigène	Comores (An, Ma)	Comores	AR
Myrsinaceae	<i>Oncostemum sp. nov.</i>		Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	RR
Bignoniaceae	<i>Ophiocolea comorensis</i> H. Perrier		Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	PC
Ochnaceae	<i>Ouratea humblotii</i> Baill.	Mri mena vavy, mro mena	Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	PC
Pandanaceae	<i>Pandanus associatus</i> Huynh		Indigène	Comores	Comores	PC
Pandanaceae	<i>Pandanus maximus</i> Martelli		Indigène	Comores	Comores	AC
Pandanaceae	<i>Pandanus mayotteensis</i> H. St.John	Sari mlua	Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	PC
Bignoniaceae	<i>Phyllarthron comorense</i> DC.	Shivundze	Indigène	Comores	Comores	PC
Nyctaginaceae	<i>Pisonia sechellarum</i> F. Friedmann		Indigène	Comores (Ma), Seych. (Silhouette)	Comores, Seychelles	AR
Annonaceae	<i>Polyalthia humblotii</i> Drake ex Cavaco et Keraudren		Indigène	Comores (An, Ma)	Comores	RR
Annonaceae	<i>Polyalthia sambiranensis</i> Capuron ex A. Le Thomas et Keraudren	Sari langlang	Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	R
Araliaceae	<i>Polyscias mayottensis</i> Lowry, O. Pascal et Labat	Sarympapaya ndzishe	Indigène	Comores (Ma, Mo)	Comores	AC
Anacardiaceae	<i>Poupartia gummifera</i> Sprague	Sari sakwa	Indigène	Madag. (N, W), Comores, Seych. (Aldabra)	Madagascar, Seychelles, Comores	AC
Rubiaceae	<i>Pyrostria anjouanensis</i> Arènes ex Cavaco	monie satza	Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	C
Myrsinaceae	<i>Rapanea boivinii</i> Mez		Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	RR
Myrsinaceae	<i>Rapanea comorensis</i> Mez		Indigène	Comores (An, GC, Ma)	Comores	RR
Apocynaceae	<i>Rauvolfia media</i> Pichon		Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	AR
Arecaceae	<i>Ravenea hildebrandtii</i> H. Wendl. ex C.D. Bouché	Sari vovo irashi	Indigène	Comores	Comores	R
Lauraceae	<i>Ravensara areolata</i> Kosterm.	Fapevo	Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	AC
Clusiaceae	<i>Rheedea anjouanensis</i> H. Perrier		Indigène	Comores (An, Ma)	Comores	PC
Salicaceae	<i>Scolopia coriacea</i> Tul.	Mreguetreany	Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	PC
Salicaceae	<i>Scolopia maoulidae</i> Hul, Labat et O. Pascal		Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	AR

Phyllanthaceae	<i>Securinea durissima</i> J.F. Gmel.		Indigène	Mascar. (B, M, Ro), Madag., Comores (Mayotte)	Madagascar, Comores, Mascareignes	RR
Malvaceae	<i>Sterculia madagascariensis</i> R. Br.	Nyambangou	Indigène	Madag., Comores (Ma, Mo)	Madagascar, Comores	AC
Moraceae	<i>Streblus mauritianus</i> Blume	Mtsohakofu bole	Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	PC
Euphorbiaceae	<i>Suregada comorensis</i> Baill.		Indigène	Comores	Comores	RR
Myrtaceae	<i>Syzygium humblotii</i> (H. Perrier) Labat et G.E. Schatz		Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	E
Apocynaceae	<i>Tabernaemontana coffeoides</i> Bojer ex A. DC.	Mri matra ndjeou	Indigène	GCS Endémique Madagascar, archipel des Comores et Seychelles	Madagascar, Seychelles, Comores	PC
Monimiaceae	<i>Tambourissa leptophylla</i> (Tul.) A. DC.	Mdjaru, Kudju na komba	Indigène	Comores (Ma), ? Madag	Madagascar, Comores	PC
Euphorbiaceae	<i>Tannodia cordifolia</i> Baill.	Mchiatoutri	Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	PC
Euphorbiaceae	<i>Tannodia perrieri</i> (Leandri) Radcl.-Sm.		Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	RR
Combretaceae	<i>Terminalia ulexoides</i> H. Perrier		Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	AC
Euphorbiaceae	<i>Thecacoris humbertii</i> Leandri		Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	RR
Euphorbiaceae	<i>Thecacoris humbertii</i> Leandri var. <i>anjanaharibes</i> Leandri	Fussy	Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	RR
Moraceae	<i>Trophis montana</i> (Leandri) C.C. Berg	Dzialangwizi	Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	AC
Apocynaceae	<i>Tylophora</i> sp.		Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	E
Rutaceae	<i>Vepris boiviniana</i> (Baill.) Mziray	Manymararu, Nyatraru	Indigène	Comores (An, GC, Ma)	Comores	R
Rutaceae	<i>Vepris darcy</i> Labat, Pignal et O. Pascal		Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	R
Rutaceae	<i>Vepris spathulata</i> (Engl.) H. Perrier	Sary muhonko bole	Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	R
Rutaceae	<i>Vepris unifoliata</i> (Baill.) Labat, Pignal et O. Pascal	Sary ndrimu	Indigène	Comores (An, GC, Ma, Mo)	Comores	R
Euphorbiaceae	<i>Wielandia elegans</i> Baill.	Sary vavalozana mena	Indigène	Madag., Comores (Ma), Seych.	Madagascar, Seychelles, Comores	RR

Indice de rareté : Exceptionnelle E, Très rare (RR), Rare (R), Assez rare (AR), Peu commune (PC), Assez commune (AC), Commune (C), Très commune (CC)

1.4. Liste des arbres menacés

A défaut de disposer d'une liste rouge validée, les données disponibles permettent d'établir le tableau suivant :

Tableau 7 : liste des arbres menacés

Famille	nom	nom commun	statut cultivée	distribution mondiale	endémicité	indice rareté
Malvaceae	<i>Adansonia madagascariensis</i> Baill.	Mbouyou	Indigène	W Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	E
Euphorbiaceae	<i>Amyrea sambiranensis</i> Leandri		Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	RR
Gentianaceae	<i>Anthocleista grandiflora</i> Gilg		Indigène	E et SE Af., Zanzibar, Comores		RR
Euphorbiaceae	<i>Anthostema madagascariense</i> Baill.	Maroudity	Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	AR
Phyllanthaceae	<i>Antidesma madagascariense</i> Lam.	Poussoha Bole	Indigène	? Madag., Comores, Mascar. (B, M)	Madagascar, Comores, Mascareignes	R
Euphorbiaceae	<i>Aristogeitonia monophylla</i> Airy Shaw		Indigène	E Af., Comores		E
Lecythidaceae	<i>Barringtonia asiatica</i> (L.) Kurz		Indigène	Litt. : SE As., Pacif., N Austr., Formose ; aussi à Madag., Seych., Pemba et Zanzibar		AR
Fabaceae	<i>Bauhinia hildebrandtii</i> Vatke		Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	R
Arecaceae	<i>Borassus aethiopicum</i> Mart.		Indigène	Af. trop. sèche, Madag., Comores		AR
Clusiaceae	<i>Calophyllum comorense</i> H. Perrier		Indigène	Comores (GC, Ma)	Comores	RR
Clusiaceae	<i>Calophyllum recedens</i> Jum. et H. Perrier	Mtondro ndzia	Indigène	Madag., Comores	GC	RR
Ulmaceae	<i>Celtis mildbraedii</i> Engl.		Indigène	Af. trop., Comores		R
Ulmaceae	<i>Celtis philippensis</i> Blanco		Indigène	Paléotrop.		R
Oleaceae	<i>Chionanthus cordifolius</i> Labat, Pignal et O. Pascal		Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	RR
Oleaceae	<i>Chionanthus insularis</i> Labat, Pignal et O. Pascal	N'driali mendje	Indigène	Comores (GC, Ma)	Comores	RR
Costaceae	<i>Costus speciosus</i> (J. König) Sm.		Exotique (introduit)	Asie subtrop. (Chine, Taiwan) et trop. (Inde à Malaisie, Philipp.) ; larg. cult. et nat. rég. trop.		RR
Cupressaceae	<i>Cupressus lusitanica</i> Mill.		Exotique (introduit)	C Am. ; cult. rég. chaudes		RR
Araliaceae	<i>Cussonia spicata</i> Thunb.	Sarimpapaya ndrume	Indigène	E et S Af., Comores		RR
Cyatheaceae	<i>Cyathea cf. hildebrandtii</i> Kuhn		Indigène	Madag., Comores (An)	Madagascar, Comores	E
Fabaceae	<i>Cynometra floretii</i> Labat et O. Pascal	Sari soaravo			Mayotte	RR
Dichapetalaceae	<i>Dichapetalum madagascariense</i> Poir.		Indigène	Af. trop., Madag., Comores		R

Dichapetalaceae	<i>Dichapetalum madagascariense</i> Poir. var. <i>madagascariense</i>		Indigène	Af. trop., Madag., Comores		R
Malvaceae	<i>Dombeya viburniflora</i> Bojer	Sary bwaru	Indigène	Comores (An, Ma, Mo), ? Madag.	Comores	(E)
Euphorbiaceae	<i>Drypetes comorensis</i> (Baill.) Pax et K. Hoffm.	Sari muhu malandy	Indigène	Comores	Comores	RR
Euphorbiaceae	<i>Drypetes darcyana</i> McPherson	M'radra	Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	RR
Euphorbiaceae	<i>Drypetes madagascariensis</i> (Lam.) Humbert et Leandri	M'radra	Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	R
Euphorbiaceae	<i>Drypetes perrieri</i> Leandri		Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	RR
Arecaceae	<i>Dyopsis cf. cabadae</i> (H.E. Moore) Beentje et J. Dransf.	Sari mvovo	Indigène	Prob. orig. Madag. ou Comores ; cult. rég. trop.		AR
Arecaceae	<i>Dyopsis humblotiana</i> (Baill.) Beentje et J. Dransf.	Sari mvovo	Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	AR
Fabaceae	<i>Erythrina madagascariensis</i> Du Puy et Labat		Indigène	N et W Madag., Comores	Madagascar, Comores	RR
Fabaceae	<i>Erythrina variegata</i> L.		Indigène	Oc. Indien et W Pacif.		RR
Salicaceae	<i>Erythrospermum sifarii</i> Hul, Labat et O. Pascal		Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	AR
Myrtaceae	<i>Eugenia anjouanensis</i> H. Perrier		Indigène	Comores (An, Ma)	Comores	R
Myrtaceae	<i>Eugenia comorensis</i> H. Perrier		Indigène	Comores (Ma, Mo)	Comores	R
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia physoclada</i> Boiss.		Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	AR
Moraceae	<i>Ficus assimilis</i> Baker	Mtsohakofu maji	Indigène	Madag., Comores (An, Ma)	Madagascar, Comores	AR
Moraceae	<i>Ficus karthalensis</i> C.C. Berg		Indigène	Comores (GC, Ma)	Comores	E
Moraceae	<i>Ficus marmorata</i> Bojer ex Baker		Indigène	Madag., Juan de Nova, Europa, Comores (Ma)	Madagascar, Iles éparses Comores	AR
Proteaceae	<i>Grevillea robusta</i> A. Cunn. ex R. Br.		Exotique (introduit)	E Austr. [cult. orn. trop.]		R
Malvaceae	<i>Grewia mayottensis</i> Baill.		Indigène	Comores (Ma), ? Madag.	Mayotte	AR
Malvaceae	<i>Grewia picta</i> Baill.	Misely titi	Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	AR
Malvaceae	<i>Grewia triflora</i> (Bojer) Walp.		Indigène	E Af., Madag., Comores		AR
Hernandiaceae	<i>Hernandia nymphaeifolia</i> (Presl) Kubitzki		Indigène	Littoral indopacifique		AR
Meliaceae	<i>Khaya madagascariensis</i> Jum. et H. Perrier		Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	E
Meliaceae	<i>Khaya senegalensis</i> (Desr.) A. Juss.		Exotique (introduit)	W Af. [souvent cult. ailleurs]		AR
Sapotaceae	<i>Labramia mayottensis</i> Labat, Pignal et O. Pascal		Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	R
Rhamnaceae	<i>Lasiodiscus pervillei</i> Baill.		Indigène	E Af., Zanzibar, Madag., Comores		R

Rhamnaceae	<i>Lasiodiscus pervillei</i> Baill. subsp. <i>pervillei</i>		Indigène	Zanzibar, Madag., Comores	Madagascar, Comores, Zanzibar	R
Vitaceae	<i>Leea spinea</i> Desc.	Sadrakidraki vavi	Indigène	Endémique Madagascar et archipel des Comores	Madagascar, Comores	R
Euphorbiaceae	<i>Lingelsheimia ambigua</i> (Leandri) Radcl.-Sm.		Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	AR
Fabaceae	<i>Lonchocarpus madagascariensis</i> (Vatke) Polhill		Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	AR
Euphorbiaceae	<i>Margaritaria anomala</i> (Baill.) Fosberg		Indigène	Madag., Comores, Seych. cor., Mascari. (M)	Madagascar, Seychelles, Comores, Mascareignes	RR
Euphorbiaceae	<i>Margaritaria discoidea</i> (Baill.) G.L. Webster		Indigène	S et trop. Af., Comores		RR
Malvaceae	<i>Nesogordonia suzannae</i> Labat, Munzinger, O. Pascal		Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	RR
Oleaceae	<i>Noronhia cochleata</i> Labat, Pignal, O. Pascal	Mchelele	Indigène	Mayotte	Mayotte	AR
Oleaceae	<i>Noronhia comorensis</i> S. Moore		Indigène	Comores (An, Ma)	Comores	AR
Urticaceae	<i>Obetia radula</i> (Baker) B.D. Jacks.		Indigène	E Af., Madag., Comores (Ma)		RR
Myrsinaceae	<i>Oncostemum ankifiense</i> Mez		Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	RR
Myrsinaceae	<i>Oncostemum racemiferum</i> Mez		Indigène	Comores (An, Ma)	Comores	AR
Myrsinaceae	<i>Oncostemum sp. nov.</i>		Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	RR
Pandanaceae	<i>Pandanus utilis</i> Bory		Indigène	? orig. Mascari., introd. ailleurs [cult. orn.et util.]		R
Nyctaginaceae	<i>Pisonia sechellarum</i> F. Friedmann		Indigène	Comores (Ma), Seych. (Silhouette)	Comores, Seychelles	AR
Annonaceae	<i>Polyalthia humblotii</i> Drake ex Cavaco et Keraudren		Indigène	Comores (An, Ma)	Comores	RR
Annonaceae	<i>Polyalthia sambiranensis</i> Capuron ex A. Le Thomas et Keraudren	Sari langlang	Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	R
Fabaceae	<i>Pongamia pinnata</i> (L.) Pierre		Exotique (introduit)	As. trop., Austr., îles Pacif. (rég. côtières)		RR
Anacardiaceae	<i>Pseudospondias microcarpa</i> (A. Rich.) Engl.		Indigène	Af. trop., Comores		R
Myrsinaceae	<i>Rapanea boivinii</i> Mez		Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	RR
Myrsinaceae	<i>Rapanea comorensis</i> Mez		Indigène	Comores (An, GC, Ma)	Comores	RR
Apocynaceae	<i>Rauvolfia media</i> Pichon		Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	AR
Arecaceae	<i>Ravenea hildebrandtii</i> H. Wendl. ex C.D. Bouché	Sari vovo irashi	Indigène	Comores	Comores	R
Anacardiaceae	<i>Sclerocarya birrea</i> (A. Rich.) Hochst.		Indigène	S et trop. Af., Madag., Comores		AR
Salicaceae	<i>Scolopia maoulidae</i> Hul, Labat et O. Pascal		Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	AR

Phyllanthaceae	<i>Securinea durissima</i> J.F. Gmel.		Indigène	Mascar. (B, M, Ro), Madag., Comores (Mayotte)	Madagascar, Comores, Mascareignes	RR
Sapotaceae	<i>Sideroxylon inerme</i> L.		Indigène	E et S Af., Comores		R
Euphorbiaceae	<i>Suregada comorensis</i> Baill.		Indigène	Comores	Comores	RR
Myrtaceae	<i>Syzygium cordatum</i> Hochst. ex Krauss		Indigène	SW, S et SE Af., Comores		AR
Myrtaceae	<i>Syzygium guineense</i> (Willd.) DC.		Indigène	S et trop. Af., Madag., Comores		R
Myrtaceae	<i>Syzygium humblotii</i> (H. Perrier) Labat et G.E. Schatz		Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	E
Bignoniaceae	<i>Tabebuia pallida</i> (Lindl.) Miers		Exotique (introduit)	Antilles		E
Euphorbiaceae	<i>Tannodia perrieri</i> (Leandri) Radcl.-Sm.		Indigène	Madag., Comores	Madagascar, Comores	RR
Euphorbiaceae	<i>Thecacoris humbertii</i> Leandri		Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	RR
Euphorbiaceae	<i>Thecacoris humbertii</i> Leandri var. <i>anjanaharibes</i> Leandri	Fussy	Indigène	Madag., Comores (Ma)	Madagascar, Comores	RR
Meliaceae	<i>Trichilia mucronata</i> (Cav.) Harms		Indigène	?		RR
Apocynaceae	<i>Tylophora</i> sp.		Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	E
Rutaceae	<i>Vepris boviniana</i> (Baill.) Mziray	Manymararu, Nyatraru	Indigène	Comores (An, GC, Ma)	Comores	R
Rutaceae	<i>Vepris darcy</i> Labat, Pignal et O. Pascal		Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	R
Rutaceae	<i>Vepris spathulata</i> (Engl.) H. Perrier	Sary muhonko bole	Indigène	Comores (Ma)	Mayotte	R
Rutaceae	<i>Vepris unifoliata</i> (Baill.) Labat, Pignal et O. Pascal	Sary ndrimu	Indigène	Comores (An, GC, Ma, Mo)	Comores	R
Euphorbiaceae	<i>Wielandia elegans</i> Baill.	Sary vavalozana mena	Indigène	Madag., Comores (Ma), Seych.	Madagascar, Seychelles, Comores	RR

1.5. Y a t'il une évaluation périodique des espèces menacées ?

L'élaboration de la liste rouge de l'UICN concernant les plantes de Mayotte est en cours de validation au Museum National d'Histoire Naturelle. Les analyses ont reposé sur les informations de la base de données « Mascarine » du Conservatoire Botanique National de Mascarin (Base de données sur les espèces menacées, mise à jour régulièrement).

Le Conservatoire Botanique National des Mascarin (CBNM) est l'organisme à La Réunion et à Mayotte qui supervise et actualise les informations sur les espèces rares. Un site internet, créé en 2012, est même dédié aux espèces rares, sur lequel il est par exemple possible de signaler la découverte d'une espèce rare (<http://mascarine.cbnm.org/>). Le CBNM réalise également des Plans Directeurs de Conservation (PDC) et des Plans nationaux d'actions (PNA) pour planifier la conservation des espèces les plus menacées.

1.7 Liste des espèces (noms scientifiques) pour lesquelles il n'y a pas suffisamment d'information pour déterminer si elles sont menacées (en particulier les espèces prioritaires)

cf. catégorie de l'UICN "données insuffisantes"

1.8 Existe-t-il dans le pays un système de documentation de matériel forestier de reproduction?

Les études sur le sujet restent encore très parcellaires.

Le CBNM et le Conseil général qui possède deux pépinières ont réalisé des itinéraires techniques de levé de dormance et d'élevage de plants sur une quarantaine d'espèces indigènes.

1.9 Quel est l'état actuel du matériel forestier de reproduction (local et exotique) et de son identification (sources de graines, zones de provenance,) et de son utilisation (y compris multiplication végétative) dans le pays? (Si possible, fournir les volumes de semences utilisés par espèce principale).

Contrairement en métropole, il n'y a pas encore de peuplements classés à Mayotte.

Les récoltes de graines sont faites en fonction des besoins exprimés par les agents forestiers pour la mise en œuvre des différentes plantations, réalisées soit dans un but de restauration écologique, de production de bois ou de protection des sols.

Les récoltes de graines sont faites généralement dans la même forêt où doit avoir lieu la plantation. Parfois, quand cela n'est pas possible pour diverses raisons, les plants proviennent de la même zone climatique.

Il n'y a pas de semenciers véritablement définis pour le moment : les récoltes sont faites par opportunité, en prélevant sur plusieurs semenciers observés en fruit. La provenance de chaque lot de graines est notée, permettant ensuite d'assurer le respect des provenances.

Le tableau ci-dessous présente à titre indicatif les plants qui ont été utilisés en 2013 pour les différents chantiers sylvicoles sur l'île (production réalisée dans les pépinières du Conseil général) :

Tableau 8 : liste des espèces forestières élevées en 2013

Espèce	Famille
<i>Adansonia digitata</i>	Malvaceae
<i>Albizia glaberrima</i> var. <i>glabrescens</i>	Fabaceae
<i>Anthostema madagascariense</i>	Euphorbiaceae
<i>Aphloia theiformis</i>	Aphloiaceae
<i>Apodytes dimidiata</i>	
<i>Barringtonia asiatica</i>	Lecythidaceae
<i>Barringtonia racemosa</i>	Lecythidaceae
<i>Bismarckia nobilis</i>	Arecaceae
<i>Brexia madagascariensis</i>	Brexiaceae
<i>Calophyllum inophyllum</i>	clusiaceae
<i>Carpodiptera africana</i>	Malvaceae
<i>Chrisophyllum boivinianum</i>	Sapotaceae
<i>Comoranthus obconucus</i>	Oléaceae
<i>Cordia subcordata</i>	Boraginaceae
<i>Erythrina fusca</i>	Fabaceae
<i>Filicium decipiens</i>	Sapindaceae
<i>Grisollea myrianthea</i>	Icacinaceae
<i>Hernandia nymphaeifolia</i>	Hernandiaceae
<i>Hibiscus platanifolius</i>	Malvaceae
<i>Hibiscus tiliaceus</i>	Malvaceae
<i>Macaranga boutonoides</i>	Euphorbiaceae
<i>Mimusops comorensis</i>	Sapotaceae
<i>Mimusops coriacea</i>	Sapotaceae
<i>Noronhia cochleata</i>	Oléaceae
<i>Oléa capensis</i>	Oléaceae
<i>Ouratea humblotii</i>	Ochnaceae
<i>Phyllarthron comorense</i>	Bignoniaceae
<i>Ravensara areolata</i>	Lauraceae
<i>Ravensara areolata</i>	Lauraceae
<i>Rheedia anjouanensis</i>	
<i>Sterculia foetida</i>	Sterculiaceae
<i>Sterculia madagascariensis</i>	Malvaceae
<i>Strychnos mitis</i>	Loganiaceae
<i>Tamarindus indica</i>	Fabaceae
<i>Tectona grandis</i>	Verbenaceae
<i>Thespesia populnea</i>	Malvaceae
<i>Thespesia populneoides</i>	Malvaceae

1.10 Quel est l'état actuel de la caractérisation génétique des principales espèces d'arbres et autres plantes forestières dans le pays? (Tableau 9)

Aucune étude génétique n'a été réalisée à Mayotte.

1.11 Votre pays recueille-t-il des informations sur les ressources génétiques forestières dans les enquêtes nationales sur les forêts? Dans l'affirmative, préciser quelles informations sont recueillies.

Non

1.12 Votre pays a-t-il développé des stratégies de conservation génétique (in situ et ex situ) pour certaines espèces? Lesquelles?

Il n'existe pas de stratégie locale sur le sujet à l'heure actuelle.

La DEAL a demandé au CBNM, dans le cadre de ses missions permanentes d'établir une stratégie de conservation ex situ et in situ pour les espèces rares ou menacées.

Chapitre 2: État de la conservation génétique in situ

2.1 A-t-on réalisé dans le pays une analyse de la conservation génétique des arbres et autres plantes forestières dans les aires protégées (parcs nationaux, réserves écologiques, etc). **Expliquer comment** (par exemple : tailles des populations viables, connectivité des populations, définition des différentes zones génécologiques du pays ?).

Jusqu'à présent, pas d'études menées dans ce sens, malgré les enjeux existants en matière de conservation des très nombreux arbres indigènes présents sur l'île.

2.2 Quelle proportion d'espèces locales font l'objet de conservation génétique in situ? Quelle proportion d'espèces menacées est incluse dans les programmes de conservation génétique in situ dans le pays?

Sans objet

2.3 Y-a-t-il un programme de conservation génétique in situ dans le pays ? Dans l'affirmative, prière de remplir le Tableau 10.

Pas de programme de conservation génétique in situ

2.4 Quelles sont les principales limitations pour le développement/amélioration des programmes de conservation in situ des ressources génétiques? (Par exemple: manque d'intérêt du public, compétition pour l'usage des terres, manque de moyens, personnes vivant dans la zone de conservation, exploitation non durable des ressources).

Il manque en premier lieu une véritable base scientifique pour savoir ce qu'il faut mener comme actions pour parvenir à sauver le patrimoine génétique des espèces les plus rares. Avec la réduction et la fragmentation des habitats, faut-il par exemple croiser les individus situés dans des localités différentes ou alors au contraire ne croiser que les individus issus d'une même localité ? Il est important de parvenir à savoir quelles sont les mesures les plus pertinentes à mener pour chacune des espèces.

Ensuite, sans stratégie affichée, les financements ne peuvent être obtenus.

Mayotte présente un retard important dans la connaissance des écosystèmes et des espèces : des programmes de recherche sont en cours d'élaboration, notamment avec l'Université de La Réunion, le CBNM et le CIRAD.

2.5 Quelles sont les priorités pour de futures actions de conservation génétique in situ dans le pays (recherche, développement des infrastructures, etc).

Il semble primordial d'étudier la variabilité génétique des espèces endémiques les plus rares, afin d'avoir des bases solides pour des programmes d'actions de sauvegarde.

Il semble important de développer les actions de lutte ciblées autour des stations d'espèces rares les plus menacées.

Il semble également important de mettre en place des collections ex-situ. Pour les espèces les plus rares, il faut parvenir à rassembler un maximum de provenances.

Enfin, il semble important d'arriver à des systèmes d'autorisation plus simples (de type déclarative par exemple) pour certaines espèces d'arbres forestiers protégées, afin de parvenir à en replanter de façon plus régulière dans les plantations réalisées par les gestionnaires qui ont pour objectif de restauration écologique.

2.6 Prière d'inclure toute autre information pertinente concernant la conservation génétique in situ dans le pays.

BARTHELAT F, VISCARDI G, Flore menacée de l'île de Mayotte : importance patrimoniale et enjeux de conservation, Rev. Écol. (Terre Vie), supplément 11, 2012, pp. 15-27

2.7 Prière de lister les espèces d'arbres conservées circa situ dans le pays (conservation au champs d'arbres utiles pour l'agroforesterie).

Sans objet à Mayotte

Chapitre 3: Etat de la conservation ex situ des ressources génétiques forestières

3.1 Mentionner les espèces forestières prioritaires incluses dans les programmes ou unités de conservation ex situ dans le pays.

Il n'existe pas de conservation de banques de semence à l'heure actuelle.

Le Conservatoire Botanique National de Mascarin vient d'acquérir le matériel nécessaire pour assurer la conservation des semences dans l'avenir.

3.4 Quelles sont les principales limitations pour améliorer la conservation ex situ dans le pays? (exemple: manque de moyens,, d'infrastructures de terrain, de protection contre la déforestation, l'invasion, le vandalisme)

Il n'existe pas de stratégie validée permettant des demandes de financement.

3.5 Quelles sont les priorités pour les actions futures de conservation ex situ dans le pays?

Il apparait primordial de mettre au point une stratégie de conservation basée sur la liste rouge.

3.6 Prière d'inclure toute information pertinente sur la conservation ex situ dans le pays.

Chapitre 4: Etat de l'utilisation et de la gestion durable des ressources génétiques forestières

4.1 Quel est le volume annuel des transferts internationaux de semences ?

Sans objet à Mayotte

4.2 Lister les espèces faisant actuellement l'objet de programmes d'amélioration, en indiquant s'il s'agit de programme publics ou privés.

Aucune espèce forestière ne fait l'objet de programme d'amélioration génétique à Mayotte.

4.3 Préciser l'objectif principal d'amélioration.

Sans objet

4.4 Veuillez remplir le Tableau 14 avec les informations concernant chacune des espèces listées à la question 4.2

Sans objet

4.5 Les programmes d'amélioration ont-ils un système d'information établi? Quelles sont les informations recueillies et conservées? Sous quelle forme ?

Sans objet

4.6 Lister les espèces dans les programmes d'amélioration dans le pays produisant du matériel de reproduction librement disponible (semences améliorées, pollen, descendances, clones, etc).

Sans objet

Chapitre 5 : Etat des programmes nationaux, recherche, enseignement, formation et législation

5.1 Le pays a-t-il un programme forestier national? Dans l'affirmative, le pfn inclut-il les RGF? Comment les RGF y sont-elles référées (termes généraux? actions spécifiques)?

Les Orientations Régionales Forestières (ORF) et la Directive Régionale d'Aménagement (DRA) constituent les documents cadres de la gestion forestière à Mayotte. Ils sont ensuite déclinés par forêt en plan d'aménagement forestier.

Les RGF ne sont pas citées dans ces documents d'orientation et de gestion forestière.

5.2 Lister les institutions (gouvernement, universités, privé, etc) participant activement à la conservation et la gestion durable des RGF.

Nom de l'institution	Type d'institution	activités ou programme	contact
Office National des Forêts	EPIC	Gestion du domaine forestier, mise en oeuvre des travaux sylvicoles à but productif ou de restauration	Contact : laurent.mercy@onf.fr
Conservatoire National Botanique de Mascarin	Association loi 1901	Réalisation des différentes études et programmes d'actions visant la conservation des espèces indigènes et endémiques	Contact : l.gigord@cbnm.org Site internet : http://www.cbnm.org/
Université de la Réunion	Université	Etudes scientifiques, dont étude de la dynamique forestière et études génétiques	Contact : dominique.strasberg@univ-reunion.fr Site internet : http://www.univ-reunion.fr/
CIRAD	EPIC	Etude génétique et écologique des espèces forestières	Contact : marie-helene.chevallier@cirad.fr Site internet : http://www.cirad.fr/
Département de Mayotte	Collectivité publique (qui a la compétence en matière de forêts)	Cofinancement avec l'Europe de la gestion du domaine forestier Gestion des ENS	Contact : Daniel.lesur@cg976.fr Site internet : http://www.cg976.fr

5.3 Le pays a-t-il établi un mécanisme de coordination national impliquant les différentes institutions et le programme national de RGF ? Par exemple commission nationale de ressources génétiques, commission de semences forestières.

Il n'existe pas de commission spécifique à ce sujet à Mayotte.

5.4 Dans l'affirmative, décrire la structure et les fonctions principales.

Sans objet

5.5 Les tendances de l'appui aux RGF ont-elles changé au cours des dix dernières années? (renforcement, baisse, constant?) (financement? si possible inclure des indicateurs comme le nombre d'agents, budget).

L'appui au RGF n'a fait l'objet d'aucun financement ni programme.

5.6 Quel est le budget alloué à la recherche sur les RGF dans le pays? Quelle proportion du budget forestier est consacrée aux RGF ?

?

5.7 A quel niveau d'enseignement universitaire les RGF sont-elles traitées de manière explicite dans le pays? Licence? Maîtrise? Doctorat?

?

5.8 Quels sont les besoins et les priorités en recherche, enseignement et formation en appui à la conservation et gestion durable des RGF dans le pays?

?

Législation nationale

5.9 Quels sont les législations et règlements pertinents pour les RGF et leur gestion dans le pays? (phytosanitaires, production, mouvement et utilisation de semences, droits des communautés, législation des patentes, etc)

Il existe une réglementation pour la récolte et la plantation des espèces protégées. Il est nécessaire d'instruire une autorisation après du CNPN et du Préfet.

L'introduction des végétaux est soumise à une réglementation phytosanitaire.

5.10 Le pays a-t-il établi un cadre légal pour les stratégies, plans et programmes de gestion des RGF? Dans l'affirmative, décrire ce cadre.

Non

5.11 Quels sont les besoins identifiés pour le développement et l'amélioration de la législation concernant les RGF dans le pays?

?

Sensibilisation du public

5.12 Quelles initiatives sont-elles nécessaires afin que la visibilité de la conservation des RGF augmente ?

5.13 Le pays a-t-il élaboré un programme de sensibilisation spécifique pour les RGF? Dans l'affirmative, prière de le décrire et de mentionner les résultats obtenus.

Non

5.14 Quels sont les besoins et les priorités pour la sensibilisation sur les RGF dans le pays?
Tableau 9

Besoins	Niveau de priorité			
	Non applicable	Bas	Modéré	Élevé
Préparer une information ciblée sur les RGF				X
Préparer une stratégie de communication ciblée sur les RGF	X			
Améliorer l'accès à l'information sur les RGF			X	
Améliorer l'enseignement et la formation en RGF				X
Améliorer la compréhension des bénéfices et des valeurs des RGF				X
Autres (préciser) Etablir une stratégie locale sur les RGF				X

Chapitre 6: État des accords et coopérations régionales et internationales

Accords internationaux

L'information sera compilée à partir de sources d'informations officielles sur les accords internationaux, traités, conventions, etc

6.1 Décrivez brièvement l'impact des conventions, traités ou accords signés (par exemple CDB, CITES) en rapport avec la conservation et la gestion durable des RGF

Aucun impact à priori.

Coopération internationale

6.2 Décrivez les activités/programmes de coopération internationale en RGF menés par votre pays.

6.3 A quels réseaux concernant les RGF le pays participe-t-il aux niveaux régional et international? Tableau 20

Tableau 10 : Résumé des principales activités menées à travers les réseaux

Nom du réseau	Activité	Genre / espèces concernées (noms scientifiques)

6.4 Quels sont les besoins futurs et les priorités de votre pays en coopération internationale en relation avec les RGF? (Tableau 19)

Il apparaît primordial de travailler en commun avec les autres îles des Comores et Madagascar, avec qui Mayotte possède de nombreuses espèces en commun.

Tableau 11 : Besoins en coopération internationale

Besoins	Niveau de priorité			
	Non applicable	Bas	Modéré	Élevé
Comprendre l'état de la diversité			X	
Renforcer la gestion et la conservation <i>in situ</i>				X
Renforcer la gestion et la conservation <i>ex situ</i>				X
Renforcer l'utilisation des RGF		X		
Développer la recherche				X
Renforcer l'enseignement et la formation			X	
Renforcer la législation	X			
Renforcer la gestion de l'information et les systèmes d'alerte précoce pour les RGF	X			
Renforcer la sensibilisation du public			X	

Chapitre 7: Accès au RGF et partage des bénéfices dérivés de leur utilisation

Accès aux RGF :

7.1 Y-a-t-il une réglementation concernant l'accès et le partage des bénéfices?

Non

7.2 La législation actuelle pose-t-elle une limitation au transfert des RGF à l'intérieur et à l'extérieur du pays?

Pour l'instant pas de transfert

7.3 Dans l'affirmative, comment l'améliorer?

Sans objet

Partage des bénéfices dérivés des RGF :

7.4 Votre pays a-t-il établi des mécanismes pour la reconnaissance des droits de propriété intellectuelle en relation avec les RGF? Dans l'affirmative, prière de les décrire.

A priori, non

7.5 Votre pays a-t-il établi des mécanismes pour le partage des bénéfices dérivés des RGF? Dans l'affirmative, prière de les décrire.

Non

Sources d'informations principales

- BARTHELAT, F. & BOULLET, V. (2005) – Index de la Flore Vasculaire de Mayotte - Version 2005-1. Pp. 103-197. in : ROLLAND, R. & BOULLET, V. (coord.). Mayotte, Biodiversité et évaluation patrimoniale, Contribution à la mise en œuvre de l'inventaire ZNIEFF. Document DAF - CDM, Mamoudzou et CBNM, Saint-Leu. 324pp.
- BARTHELAT, F., M'CHANGAMA, M. & SIFARI, A. B. (2007). – Atlas de la flore protégée de Mayotte. Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte, Coconi. 102 pp.
- BARTHELAT F, VISCARDI G, Flore menacée de l'île de Mayotte : importance patrimoniale et enjeux de conservation, Rev. Écol. (Terre Vie), supplément 11, 2012, pp. 15-27
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN (BOULLET V. et al. coord.). (2010a). –Index de la flore vasculaire de la Réunion (Trachéophytes) : statuts, menaces et protections. – Version électronique 2010.1 (mise à jour du 19 janvier 2010).
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN (BOULLET V. et al. coord.). (2010b). –Index de la flore vasculaire de Mayotte (Trachéophytes). – Version électronique 2010.1.
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN, Typologie descriptive des habitats naturels de Mayotte. Outil de connaissance et de conservation du patrimoine naturel végétal, Rapport final pour le compte de la DEAL de Mayotte, CBNM (par R. Fadul), 87 p., Décembre 2011.
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN., Aperçu préliminaire de la végétation et des habitats de Mayotte, Contribution à la mise en œuvre de l'inventaire ZNIEFF, par V. Boulet, 160p., Juillet 2005
- DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE LA FORET: Orientations Forestières du Département de Mayotte. 120 p-Janvier 2014
- DORR, L. J. (1997) - Plant collectors in Madagascar and the Comoro Islands. A biographical and bibliographical guide to individuals and groups who have collected herbarium material of algae, bryophytes, fungi, lichens, and vascular plants in Madagascar and the Comoro Islands. Royal Botanic Gardens, Kew: pp xlvi, 524
- PASCAL, O. (1997). – La végétation naturelle à Mayotte, études quantitatives et qualitatives. Rapport interne CTM/DAF/SEF, Mamoudzou. 90 pp.
- PASCAL, O., LABAT, J.-N., PIGNAL, M. & SOUMILLE, O. (2001). – Diversité, affinités phytogéographiques et origines présumées de la flore de Mayotte (Archipel des Comores). 1101-1123 in : Jardin botanique national de Belgique (eds.). Systematics and Geography of Plants. Vol. 71, No. 2, Plant Systematics and Phytogeography for the Understanding of African Biodiversity, Meise.
- PASCAL, O. (2002). – Plantes et forêts de Mayotte. Patrimoines Naturels, 53, SPN, IEGB, MNHN, Paris. 108 pp
- ROLAND R., BOULET V., QUOD J.P., Mayotte : Biodiversité et évaluation patrimoniale, Contribution à la mise en œuvre de l'inventaire ZNIEFF. Rapport pour le compte de la DAF, 323 p., 2006
- UICN France, Propositions pour une stratégie biodiversité pour un développement durable à Mayotte – Diagnostic et enjeux. Mayotte, France, 120 p., 2013.